

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2025



n°211

sommaire



AÎNÉS



PLACE AUX ARTISTES



CCE

ÉDITO : ON PART SUR DE BONNES BASES

Le budget d'une commune comme Ittre représente un montant de 14.000.000 €.

Il y a d'abord le budget initial présenté au mois de décembre pour l'année suivante.

Ensuite, il y a les modifications budgétaires dont la première est présentée au mois de mai en même temps que les comptes (toutes les recettes et les dépenses réalisées en 2024).

Cette première modification budgétaire a toute son importance parce que c'est à ce moment-là que l'on injecte le boni de l'année précédente pour la réalisation de travaux (extraordinaire) nécessaires pour le maintien de nos bâtiments, la réfection des routes et du fonctionnement de nos services.

2024 présente un boni de 919 650,87 € ce qui démontre une fois de plus la bonne gestion de notre commune car ne l'oublions pas ce fut une année difficile avec les différentes augmentations salariales tant en interne qu'à l'externe comme la police, les pompiers. Nous avons dû recruter de nombreuses personnes notamment au service travaux pour combler le personnel parti pour leur pension ou malheureusement décédé.

N'oublions pas non plus, la hausse conséquente des demandes d'aides au niveau du CPAS.

La majorité a pu présenter une première modification budgétaire avec un boni de 563.070 €.

Pourquoi maintenir un boni aussi haut ?

Parce que nous ne gérons pas que sur une année et nous devons anticiper les mesures qui vont être prises notamment au niveau du CPAS pour la prise en charge des chômeurs de longues durées et l'augmentation prévisible de plus de 150.000 € du nouveau bâtiment de la zone de police.

Néanmoins, nous voulions soutenir notre personnel dans la conjoncture actuelle en augmentant leur pouvoir d'achat par l'octroi de chèques repas qui passeront à partir du mois de septembre de 6 à 8 euros.

De plus des investissements importants auront lieu pour :

- Le local du patro à Virginal : 110.000 €
- Le Hall des travaux : 250.000 €
- Continuer le remplacement de nos lampes de l'éclairage public en LED : 100.000 €

- Achat d'un terrain au quartier Ste Lutgarde à Fauquez : 32.000 €
- Le remplacement de la station de pompage à Huleu : 82.000 €
- L'aménagement de l'extérieur du centre administratif : 52.500 €.
- La sécurisation de nos différents bâtiments communaux : 55.000 €
- Le remplacement de châssis à la salle polyvalente : 90.000 €
- Le placement de points d'apport volontaire pour les déchets : 10.000 €

Sans oublier les investissements nécessaires pour les matériaux, charrois, informatique, ...

Vous pouvez ainsi remarquer que nous continuons à investir dans l'avenir tout en le préservant avec prudence.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances, profitez bien de ce moment de répit pour vous ressourcer et apprécier la quiétude de nos villages et au plaisir de nous revoir au cours de nos nombreuses fêtes estivales.

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre

VOTRE AGENDA «ACTIVITÉS NATURE À ITTRE» AU FIL DES SAISONS:



• **30 août 2025** de 20h à 22h : **Nuit européenne des chauves-souris** - Parc du château d'Ittre 5, rue de la Montagne

• **19 octobre 2025**: **Balade guidée à la découverte des champignons** par Madame Deléglise, du Cercle des naturalistes, au bois des Nonnes

• **Novembre 2025** (date à confirmer): **Distribution d'arbres** - Parking du centre de Virginal



BALADE NOCTURNE à la découverte des **CHAUVES-SOURIS**

**LE SAMEDI 30 AOÛT
DE 20 À 22H**

POINT DE RENCONTRE:

À l'entrée du parc du Château d'Ittre
Rue de la Montagne, 5 - 1460 Ittre

INSCRIPTIONS: mj.arias@ittre.be

Editeur Responsable: Collège Communal d'Ittre - rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre



INFOS:
COMMUNE D'ITTRE
067/79.43.49
mj.arias@ittre.be

Cette action s'inscrit
dans le programme
d'actions nature
« BiodiverCité »
de la Région Wallonne.



SURVEILLANT HABILITÉ - RECRUTEMENT

La commune d'Ittre cherche à recruter des surveillants habilités pour assurer la sécurité aux abords des écoles et lors des traversées piétonnes. Le surveillant habilité est responsable de l'arrêt de la circulation pour garantir que les piétons puissent traverser en toute sécurité. Il a le pouvoir d'interrompre la circulation afin de permettre aux groupes d'enfants de traverser, et peut également interdire ces traversées tant que les conditions de sécurité ne sont pas adéquates.

QUI PEUT LE DEVENIR ?

Un bénévole : Dès lors que la personne est âgée de 18 ans au moins et qu'elle est en possession de son certificat de bonne vie et mœurs. Il peut s'agir de parents, grands-parents, pensionnés, étudiants, de personnes disposant de temps libre, etc.

Une personne en condition ALE (pour plus de renseignements les mercredis par tél. au 067/64 90 79):

- Si vous avez + de 45 ans : avoir 6 mois de chômage complet indemnisé
- Si vous avez - de 45 ans : avoir 2 ans de chômage complet indemnisé
- Percevoir un revenu d'intégration sociale

Critères supplémentaires :

- Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
- Avoir un aspect soigné / une bonne présentation générale ;
- Réagir avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ;
- Avoir le sens civique / Respecter les autres ;
- Respecter les devoirs et les procédures ;
- Faire preuve de flexibilité horaire ;
- Habiter dans l'entité d'Ittre ou à proximité

HORAIRE DE TRAVAIL ?

2 heures par jour en période scolaire (lundi-vendredi 7h45 – 8h45 et 15h00 – 16h00) ainsi que lors de festivités (de manière occasionnelle)

DÉPÔT DES CANDIDATURES ?

Le dossier de candidature sera composé d'un curriculum vitae détaillé et d'un extrait de casier judiciaire (daté de moins de trois mois).

INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature complète est à adresser, au plus tard, pour le 4 juillet 2025, par courriel : secretariat@ittre.be ou par simple lettre : À l'attention du Collège communal, Rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

**Pour plus de renseignements
pour pouvez téléphoner au :**
067/79.43.42

Toute candidature reçue au-delà du 4 juillet 2025 et/ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme irrecevable. En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune d'Ittre. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins de la procédure de recrutement concernée.



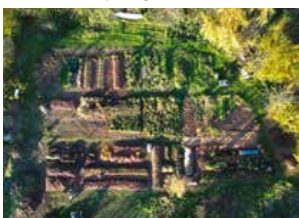
POTAGER COMMUNAL



Vous aimez cultiver vos propres légumes ? Mais vous n'avez pas de jardin vous permettant de le faire ?

Nous avons la solution !

La Commune d'Ittre a créé, avec le Plan de Cohésion Sociale, un potager communal collectif pour les



personnes
habitant l'entité.

Des parcelles
sont encore
disponibles.

Vous souhaitez

plus de renseignements ?

Prenez contact avec le PCS au **067/79.43.42** ou par mail à pcs@ittre.be

Nous pourrions discuter et voir ce qui vous conviendrait le mieux.

A bientôt !





WEEK-END-SALON ZÉRO DÉCHETS



Les poubelles qu'elles soient triées ou pas représentent des quantités de tas de déchets qui envahissent notre quotidien et notre planète.

Qui n'a pas rêvé de les réduire au maximum ?

L'objectif de ce week-end et de ce salon zéro déchet de ce dimanche 29 juin est de trouver et montrer des solutions

pour éliminer à la source les déchets du quotidien y compris lors de la fabrication d'objets de décoration de couture upcyclée (récupérer des tissus et en faire des objets nouveaux), fabrication de produits de nettoyage et de lessive, créer des boissons aromatisées à déguster sur place. Objets décoratifs créés en récupérant des palettes en bois...

En bref, le but est de sortir du salon zéro-déchets des idées de récup plein la tête. Les exposants vont nous montrer leur savoir-faire par des animations live mieux que «Youtube» car des interactions et échanges seront possibles.

Une dizaine de participants seront présents à ce salon: Repair-café, les guides composteurs, APN, Zéro Waste Nivelles, Léa l'Atelier, Ambiance Candice Upcycling,

Trendy Home made Créations, La Maisonnée, Atelier Protégé Nivellois, école communale d'Ittre, école communale de Virginal, Restor, La médiatrice des Sanctions Administratives Communales et inBW Zéro-déchet.

Le Repair Café vous propose de réparer votre vélo lors de cette jour née. **Attention: sur rendez-vous uniquement**

(par téléphone au
067/79.43.49)

Préalablement au salon, une «Donnerie» sera organisée le vendredi 27 juin avec dons d'objets ou de vêtements et le samedi 28 ils seront offerts au public pour être réutilisés.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE
vous annonce la prochaine édition de :



« LA DONNERIE »

Samedi 28 juin 2025

Salle Polyvalente de Virginal

Dépôt le vendredi 27/06 de 16h à 19h

Dans le samedi 28/06 de 13h à 15h

Une « donnerie » Kesaco ?
 Quelque chose ne me sert plus mais peut servir à d'autres ? Je ne jette pas, je donne !
 Je cherche quelque chose ? Je n'achète pas, je trouve !
 Et en participant à « la donnerie », je lutte contre le gaspillage, la production de déchets et la surconsommation
 je suis solidaire et je crée du lien !



TRAVAUX EN COURS



Installation d'une zone 30 et de ralentisseurs à la rue Toûne



Placement de nouvelles poubelles au sein des villages



Remplacement de l'éclairage du centre sportif



Remplacement de l'éclairage par du LED à l'école communale primaire de Virginal



Gestion des Z.I.T.
(zones d'immersion temporaire)



Cimetières : placement de bacs de tri sélectif durables
Les travaux sont en cours.



Rénovation et sécurisation du logement ILA





PROCHAIN VOYAGE DES AÎNÉS : EURO SPACE CENTER

ATTENTION:

Celui-ci aura lieu le **SAMEDI 4 OCTOBRE** afin de permettre aux enfants et petits-enfants de nous accompagner.



Photo: NearEMPTiness

Où? Euro Space Center à Transinne. Il faut réserver le plus tôt possible car le nombre est limité au centre. Le paiement doit se faire pour le 20 août au plus tard.

Prix : Enfant de moins d'1m10: **gratuit**
Enfant de plus d'1m10 de moins de 18 ans: **25€**.
Adultes: **35€**

Le repas n'est pas compris mais on peut manger au restaurant du centre (le «Voyager café») pour un prix vraiment démocratique.

Départ: Virginal (Plateau du Tram) à 7h30 - Ittre (église) à 7h45

Réservations obligatoire: Arthur Deghorain: **0475/ 59.86.05**

Les paiements se font sur le compte n° **BE 72 091 000 15 39 16** de l'administration communale avec comme communication: aînés 4 octobre.



APRÈS-MIDI PAPOTE

les **1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois**, venez passer un moment agréable à la salle Planchette (derrière la maison communale d'Ittre).



On vous attend **dès 14 heures** avec boissons et biscuits (café offert) pour jouer aux cartes, à des jeux de société, ou simplement papoter et se retrouver entre amies et amis.

Informations: Commission des aînés: Arthur Deghorain: **0475/ 59.86.05**



« IL PARAÎT QUE... LES AIDES FAMILIALES SONT LÀ POUR VOUS... »

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'ITTRE (C.P.A.S.) AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Vous êtes une personne âgée, malade ou en situation de handicap ?

Vous avez des difficultés à accomplir les tâches du quotidien ?

Les aides familiales du CPAS de Ittre sont là pour vous aider !



L'aide familiale qui vient chez vous est une professionnelle (à ne pas confondre avec le personnel des titres services). Elle intervient à votre demande, celle de votre famille ou de toute autre personne soucieuse de votre bien-être. Elle privilégie le principe d'autonomie et vous encourage à retrouver/ou maintenir votre indépendance. Elle vous apporte une aide concrète dans les actes de la vie quotidienne. L'aide familiale peut vous accompagner dans de

nombreuses activités de la vie courante comme par exemple : les courses, les lessives, la préparation des repas, l'entretien uniquement des pièces de vie, ... Ces rôles sont : l'aide éducative (ex. soutenir la qualité de vie, conseils d'hygiène, prévention des accidents domestiques...) la sphère relationnelle (écoute, soutien dans les moments difficiles, dialogue,...) le sanitaire (tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité des personnes) ou l'aide administrative (gestion des papiers,...) ... et bien plus encore, dans un seul but : vous permettre de rester à domicile dans les meilleures conditions.

Comment ça fonctionne ?

Il vous suffit de prendre contact directement avec le service au numéro, 067-64-71-67 (tapez 2) et faire la demande. Une fois qu'il est confirmé que vous êtes dans les conditions, le responsable du service se rendra au domicile de la personne pour qui l'aide est sollicitée et fera un plan d'aide personnalisé (tâches à réaliser, fréquence des prestations, tarif adapté à votre situation, etc...)

Le tarif est calculé selon les revenus de votre ménage, avec un maximum de 7,81 €/heure (avec une déduction de 1,90€ prise en charge par la Région wallonne en soutien au pouvoir d'achat).

Notre service est agréé par l'AVIQ et assuré par des professionnels formés spécifiquement.



Et les repas à domicile...

Le service d'aide aux familles propose également la distribution de repas à domicile.

Les repas peuvent être servis une à plusieurs fois par semaine et sont composés d'un potage ou d'une entrée froide, un plat principal et un dessert, avec possibilité d'adaptation à votre régime (sans sel, sans sucre, mixé, etc.).

Pour commander les repas à domicile, il suffit de composer pendant les heures de bureau, un seul numéro le 067/64-71-67 (tapez 2).

Le tarif varie selon les revenus: entre 4,50€ et 10€.



PLACE AUX ARTISTES

ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS / 2025

Pour la sixième année consécutive, la Commune d'Ittre, le Syndicat d'Initiative et le Théâtre de La Valette ont le plaisir d'annoncer le retour du festival Place aux Artistes, un rendez-vous estival incontournable dédié aux talents du Brabant wallon et de Wallonie.

Du 2 au 6 juillet 2025, Ittre se transformera en véritable « village du théâtre et des arts », où convivialité, diversité et découvertes seront les maîtres-mots.

Ce festival, porté par une volonté d'ouverture et d'inclusion, invite les citoyens à sortir, se rencontrer, échanger et s'émerveiller devant une programmation éclectique mêlant théâtre, musique, humour, arts plastiques et littérature.

Un festival riche et varié pour tous les publics

Cette année, sous la bannière « Place aux Artistes » portée par la Province du Brabant wallon, le festival s'étoffe avec:

- des spectacles de théâtre (jeune public, familial, comédie),
- des concerts et performances musicales,

- un **Salon des Artistes** (le 5 juillet) mettant en lumière les plasticiens du Brabant wallon
- un **Salon littéraire** (le 6 juillet) réunissant auteurs et éditeurs belges pour des rencontres et des ateliers d'écriture.

Au cœur de cet événement, la **Grange du Théâtre de La Valette** ouvrira grand ses portes à la création artistique sous toutes ses formes, affirmant Ittre comme une véritable scène vivante pour célébrer les artistes de la région.

Des lieux multiples et une atmosphère unique

Les spectacles et activités se déploieront dans des lieux emblématiques : le chapiteau de la Compagnie Vivre en Fol, le Théâtre de La Valette, la Grange de La Valette, L'Heptone et les rues d'Ittre

Un festival à l'image du Brabant wallon, riche en talents, chaleureux et surprenant.

En 2025, Ittre sera, plus que jamais, le lieu où se rencontrent artistes et public, où chaque visiteur pourra s'émouvoir, rire, s'interroger et célébrer la créativité sous toutes ses formes.



Ne pas jeter sur la voie publique - Éditeur responsable : Visat Ittre - Grand Place 2 - 1460 Ittre

INFOS:



PROGRAMME

MERCREDI 2



14h: Vivre en Fol: Les gros pleins d'soupe (Chapiteau)

20h: Magic Land: La Princesse aux pieds nus (Chapiteau)



JEUDI 3



20h: Lisa Cogniaux Théâtre de Namur: Peut-on encore mourir d'amour ? (Chapiteau)

20h30: L'art qui show !: Edmond (Théâtre de La Valette)



VENDREDI 4

20h: Vivre en Fol: 4 guitares pour Zorro (Chapiteau)



20h30: L'art qui show !: Le retour de Richard 3 par le train de 9h24 (Théâtre de La Valette)

SAMEDI 5

De 11h à 18h: Salon des Artistes (Grange de La Valette)

14h: Vivre en Fol: Les gros pleins d'soupe (Chapiteau)

15h30/17h30: Fanfare itinérante: Oktaba Paradise Band



17h: Nina Simone, Wild as the Wind (L'Heptone)



20h: La Ligue d'Impro: La preuve par 4 (Chapiteau)



DIMANCHE 6

De 11h à 18h: Salon des auteurs et éditeurs (Grange de La Valette)

14h: Vivre en Fol: L'invitation du facteur Hibou (Chapiteau)



15h30/17h30: Fanfare itinérante: Folk Dandies



17h: Récital Olivier Collette (L'Heptone)

20h: Bruno Coppens: Ma 9^e Symphonie (Chapiteau)





MARCHÉ DE VIRGINAL



Quoi de plus agréable que de s'approvisionner en produits de saison, frais et locaux ?

Le marché hebdomadaire de Virginal est l'endroit idéal pour cela. Il vous accueille **chaque jeudi, de 14h00 à 19h30, sur le Plateau du Tram**, un lieu convivial et animé où se mêlent saveurs, rencontres et découvertes.

Venez profiter d'une large gamme de produits de saison, soigneusement sélectionnés auprès de producteurs locaux : des fruits et légumes fraîchement récoltés, des fromages artisanaux aux saveurs authentiques, de la bière artisanale brassée avec passion, des spécialités italiennes ainsi que d'autres délices du terroir, des produits bio, des herbes aromatiques, ...

Ce marché est aussi une excellente occasion de soutenir l'économie locale, de réduire votre empreinte carbone en privilégiant les circuits courts, et de découvrir la richesse de notre région. En venant chaque semaine, vous participez activement à la vie de la commune et à la promotion d'une consommation responsable et durable.

Pour connaître la liste complète des marchands présents chaque jeudi, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<https://www.ittre.be/vivre-a-ittre/economie-et-commerces/commerce-et-artisanat/marche-hebdomadaire-de-virginal>

Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour profiter d'un moment convivial tout en faisant le plein de produits de qualité.



2^{ÈME} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF ODR* À ITTRE : RÉALISONS VOS IDÉES !

Vous voulez proposer un projet d'intérêt collectif qui améliore le cadre de vie de votre commune ? Alors le budget participatif ODR* est fait pour vous !

Pour cette édition 2025 du Budget participatif, la Commune d'Ittre et la Wallonie ont à nouveau prévu un budget global de 20.000 euros afin de réaliser des projets portés par les citoyens !

Il y a deux façons de prendre part au budget participatif :

1. Déposer un projet
2. Voter pour vos projets préférés

DÉPOSEZ UN PROJET : DU 15 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE !

Le budget participatif s'adresse aux groupements d'au moins 5 citoyens de Ittre (domiciliés à des adresses différentes) ainsi qu'aux associations de la commune.

Dès le 15 août, les projets pourront être déposés sur la plateforme de la Fondation Rurale de Wallonie : <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ittre-2025>
Attention, un porteur de projet ne peut déposer qu'un seul projet !

Pour être recevable et éligible, votre projet doit répondre à certains critères :

- il est localisé sur la propriété publique de la commune d'Ittre (droit réel communal)
- il rencontre l'intérêt général
- il répond à au moins un objectif du Programme Communal de Développement Rural - PCDR (disponible sur www.participation.frw.be ou sur www.ruralittre.info)
- il est de caractère durable
- il ne dépasse pas 10.000€
- il propose un budget réaliste et suffisamment détaillé par rapport à la description des investissements

- il correspond à une dépense d'investissement qui touche le cadre de vie ou propose des dépenses matérielles qui permettent la concrétisation d'un événement à portée communale

Pour vous assurer la recevabilité de votre projet, nous vous invitons à consulter la check-list du porteur de projet (disponible sur www.participation.frw.be ou sur www.ruralittre.info ou sur demande à l'administration communale).

VOTEZ POUR UN PROJET : DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE !

Ce budget « par et pour les ittrois » contribue à renforcer la participation citoyenne dans la commune. À partir du 1^{er} novembre, les ittrois pourront voter pour leurs projets préférés via la plateforme de la Fondation Rurale de Wallonie : <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ittre-2025> (accès direct via le QR code de l'affiche).

Les projets lauréats seront annoncés sur la plateforme participative fin décembre 2025.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Une séance d'information est organisée le **mercredi 2 juillet de 18h à 19h à la salle Planchette à Ittre**.

Retrouvez le règlement, le formulaire de candidature, les critères de recevabilité de la grille d'évaluation, les objectifs du PCDR et la check-list du porteur de projet sur <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ittre-2025> ou sur www.ruralittre.info/budgetparticipatif

Si vous avez d'autres questions ou souhaitez recevoir un exemplaire papier du formulaire de candidature ou du bulletin de vote, prenez contact avec Mr Thibaut Dumortier

Améliorer ensemble le cadre de vie de notre commune

BUDGET PARTICIPATIF #2



RÉALISONS VOS IDÉES !

DÉPOSEZ VOTRE PROJET
DU 15 AOÛT AU
30 SEPTEMBRE 2025



PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous sur www.participation.frw.be (accès direct via QR code) ou contactez Mr Thibaut Dumortier - administration communale t.dumortier@ittre.be - 067/79 43 21



à l'administration communale : t.dumortier@ittre.be - 067/79 43 21.

LES ÉTAPES IMPORTANTES À RETENIR

ÉTAPE 1 : DÉPÔT DES PROJETS (du 15 août au 30 septembre 2025)

ÉTAPE 2 : ANALYSE DES PROJETS PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION (du 1^{er} octobre au 31 octobre 2025)

ÉTAPE 3 : VOTE DES CITOYENS (du 1^{er} novembre au 30 novembre 2025)

ÉTAPE 4 : VOTE DU COMITÉ DE SÉLECTION ET ANNONCE DES RÉSULTATS (du 1^{er} décembre au 15 décembre 2025)

* ODR : Opération de Développement Rural



RCA SPORT'ITTRE



PADEL – SAISON ÉTÉ

A l'aube de l'été, n'hésitez pas à venir profiter de nos terrains de padel au complexe sportif de Virginal. Ils sont ouverts 7 jours sur 7 de 8h à 22h.

Le tarif est de 36€ pour une séance d'1h30. Si vous

souhaitez trouver des partenaires, un groupe whatsapp a été créé dans ce but.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

TENNIS : IL EST ENCORE TEMPS !

Même si la saison a démarré il y a quelques semaines, il est encore temps de s'inscrire pour profiter de nos deux terrains de tennis extérieurs situés dans le centre d'Ittre.

Sport Ittre vous propose une cotisation annuelle très démocratique (40€ pour les enfants et 66€ pour les adultes) qui vous donnera accès de manière illimitée à nos installations durant toute l'année (les terrains restent ouverts durant l'hiver). Pour rappel, un

site web de réservation

vous permet de réserver

aisément vos terrains et

notre système de contrôle

d'accès avec badge vous permet d'actionner l'éclairage en

cas de besoin. Retrouvez toutes les informations relatives

à notre secteur tennis sur www.sport-ittre.be

STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS : L'EMBARRAS DU CHOIX À SPORT ITTRE !

Durant les vacances d'été, des stages seront organisés chaque semaine au sein de nos infrastructures. Football, futsal, hockey, multisports...

Il y en aura pour tous les goûts.

Retrouvez toutes les informations

nécessaires sur notre site web

(www.sport-ittre.be).



EXPRESSION POLITIQUE APIC

SITUATION TENDUE DES FINANCES COMMUNALES.

Le 20 mai dernier, le conseil communal a examiné les comptes de l'année 2024 et la première modification budgétaire 2025.

La situation financière de la commune semble saine. Le compte 2024 a dégagé un boni de 505.700 € à l'exercice propre.

Cependant, les dépenses continuent à augmenter plus vite que les recettes :

Les dépenses aux comptes annuels 2024 sont de 1.500.000 € supérieures aux dépenses de 2023. (...)

D'où provient principalement cette augmentation importante des dépenses ?

- Accroissement des dépenses de personnel de l'ordre de 554.000 €, en particulier au service travaux suite aux engagements supplémentaires.
- Hausse des dépenses de fonctionnement de 94.000 €
- Accroissement des dépenses de transfert de 300.000 € : + 155.000 € au CPAS, + 47.000 € pour la Police.

Au niveau des recettes de 2024, elles ont augmenté d'environ 450.000 € par rapport aux recettes de 2023 :

- Le Précompte Immobilier augmente de 340.000 €
- Mais, l'Impôt sur les Personnes Physiques diminue de 653.000 €

Qu'en est-il des réserves et des provisions ?

- La réserve ordinaire est à 0€ suite à sa transformation complète en provision (1.235.000 €)
- La somme de 243.000 € mise en provision pour compenser le risque fiscal annuel de l'entreprise sidérurgique NLMK est insuffisante car celui-ci s'élève à 450.000 € !

Structurellement, à l'exercice propre, le budget communal n'est plus capable de dégager un solde positif suffisant pour compenser le risque fiscal annuel de NLMK !

Ce qui n'empêche pas le collège communal d'inscrire une dépense de 36.000 € pour l'étude de faisabilité de l'implantation d'une nouvelle école à Virginal. Est-il vraiment nécessaire d'envisager la construction de nouveaux bâtiments scolaires alors que tout le Brabant wallon rencontre une baisse de la natalité ? Mais qu'entretiens, les places disponibles aujourd'hui dans les crèches sont toujours largement insuffisantes.

Et de constater également que le coût de l'extension et de la modernisation du centre administratif, estimé en 2021 à 750.000 €, s'élèvera finalement à plus de 1.500.000 € ! Soit deux fois le coût prévu de l'infrastructure sans compter les frais d'installation, de mobilier et d'entretien (+ 150.000 €), et 50.000 € pour les aménagements extérieurs...

Résultat : A la première modification budgétaire de 2025, le collège communal n'a d'autre solution pour équilibrer l'exercice propre que de prélever 80.000 € dans les provisions pour équilibrer cet exercice et dégager un petit boni de 20.000 €...

APIC s'inquiète vivement d'une situation financière communale rendue délicate par l'absence de toute modification structurelle dans la stratégie de la politique budgétaire du collège communal EPI/MR.

> Pour le groupe APIC, Marie-Amandine della Faille, Chantal Vanvarebergh, Michèle Fokoué, Charles de Le Hoye



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

LA LOCALE ECOLO D'ITTRE SOUTIENT LES MESURES PORTÉES PAR LA COALITION OCÉAN !

En juin 2025, la France accueillera la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC3) à Nice. Ce sommet représente une opportunité cruciale pour aborder les défis environnementaux marins mondiaux, notamment la surpêche, la pollution plastique et la dégradation des écosystèmes qui nous concernent toutes et tous.

BLOOM, fondée par Claire Nouvian, œuvre pour la préservation des écosystèmes marins et la promotion d'une pêche durable. L'association dénonce notamment l'impact dévastateur du chalutage de fond, une méthode de pêche industrielle qui détruit les fonds marins et perturbe les écosystèmes. Le film « Océan » avec David Attenborough sortira d'ailleurs début juin sur la plateforme Disney+ afin de montrer les absurdités du chalutage de fond. Dans ce contexte, BLOOM a lancé la Coalition citoyenne pour la protection de l'océan qui plaide pour 20 mesures phares dont voici 3 d'entre elles :

1. Interdiction du chalutage dans les aires marines protégées : cette pratique est responsable de la déforestation des fonds marins, équivalente à 4,7 millions de km² par an, soit 20 à 47 fois plus que la déforestation terrestre !
2. Exclusion des navires industriels de plus de 25 mètres des zones côtières : ces navires, pouvant mesurer jusqu'à 145 mètres, exercent une pression

excessive sur les écosystèmes marins et les pêcheurs artisanaux.

3. Réorientation des subventions publiques vers une transition écologique et sociale du secteur de la pêche : actuellement, les aides favorisent la pêche industrielle. Il faut les rediriger pour soutenir des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

Toutes ces mesures ont pour objectif d'arrêter un carnage écologique dont nous subissons toutes et tous les impacts ! Si vous êtes intéressés, des liens sont également à faire avec le scandale du mercure dans le thon et comment les lobbies industriels créent volontairement de la désinformation sur des produits qui ne sont pas sans danger pour nous les consommateurs !

Nous vous recommandons donc de rejoindre la coalition en tant que citoyens afin de défendre nos intérêts ensemble ! Plus on est, mieux c'est. Vous pouvez simplement la trouver sur le lien suivant : <https://www.oceancoalition.org/>

Pour d'autres ressources documentaires, n'hésitez pas à nous contacter sur info@ittre.ecolo.be, nous serons ravis de vous aider.

La locale en profite pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été !

> Pour le groupe ECOLO, Gaëtan Debaene



ÉLECTIONS DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)



Ce 20 mai, se tenaient les élections du Conseil Communal des Enfants. C'était l'occasion pour les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles de l'entité de faire entendre leurs voix.

Ils se sont tous rendus dans l'isoloir afin de choisir un des 28 candidats qui les

leur implication dans le projet.

Enfin, nous tenons à féliciter les 4 enfants qui ont été élus pour rejoindre le CCE dès le mois de septembre, à savoir :

- **Lilia Bernardinello** de l'école libre de Virginal
- **Louis Meurant** de l'école libre d'Ittre
- **Maxime Thomas** de l'école communale de Virginal
- **Milabelle Castiaux** de l'école communale d'Ittre



représentera au sein de la commune. Merci à ces derniers pour leur implication et la qualité de leur programme de campagne.

Merci également au service travaux, à l'échevinat de la jeunesse ainsi

qu'aux professeurs, secrétaires, directions des écoles et les enfants assesseurs pour



APPEL À CANDIDATURES: PARTICIPEZ AUX CONSEILS CONSULTATIFS DE LA COMMUNE D'ITTRE !

La Commune d'Ittre recherche encore des citoyens engagés pour rejoindre 5 de ses 6 conseils consultatifs :

- **Conseil du Bien-Être Animal**
- **Conseil de la Jeunesse**
- **Conseil de la Mobilité et de la Mobilité Réduite**
- **Conseil de la Solidarité et des Affaires Sociales**
- **Conseil du Commerce Local et Équitable**

Vous êtes intéressé(e) par ces thématiques et résidez à Ittre ?

Vous souhaitez partager vos idées et contribuer aux

projets de la commune ?

Rejoignez-nous ! Votre implication est essentielle pour enrichir la vie locale et faire entendre votre voix.

Envoyez votre candidature à :

- info@ittre.be ou
- Commune d'Ittre, Rue Planchette 2 - 1460 Ittre

Pour plus d'informations sur chaque conseil, consultez notre site internet. Ensemble, faisons avancer notre commune !



ÉTAT CIVIL : du 25/02/2025 au 25/04/2025

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de

marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.

DÉCÈS

BERNARD JULES (02/10/1942 – 25/04/2025)

VERONESI ARTHUR (09/09/1931 – 06/05/2025)

DHONDT MARC (09/07/1966 – 14/05/2025)

LETELLIER VIOLETTE (11/08/1946 – 15/05/2025)

BROES MONIQUE (22/05/1944 – 21/05/2025)

NAISSANCES

OCCHIPINTI CLOËS OLIVIA née le 26/03/2025



RIYONE :

PRIÈRE D'IN MARI ITRWÈS

Bone Notrè-Dame d'Ite,

Faisez qu'ém' feume nè mè trompe ni,
Què si èle mè trompe, djè n'èl seûche ni
Què si on m'èl dit, dji n'èl crwèye ni
Què si on m'èl prouève, ça n'èl fasse rî !
Amen...

D'après Franz Dewandelaer



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLART, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollart@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL:

17 JUIN 2025 à 19h00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
RUE PLANCHETTE, 2 - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**